

L'autisme a sa place à Jules-Verne

Une unité d'enseignement élémentaire pour enfants autistes (UEEA) a été créée à l'école Jules-Verne en septembre 2021. Elle a la capacité d'accueillir dix élèves.

C'est un pas de plus vers l'inclusion scolaire. Le dispositif UEEA, pour Unité d'enseignement élémentaire pour enfants autistes, a démarré à Cholet à la rentrée de septembre. Dix places ont été ouvertes à l'école Jules-Verne, quartier Bretagne-Bostangis. Six élèves, de niveau CP/CE1, sont scolarisés dans ce cadre.

« C'est la première UEEA des Pays de la Loire », précise Julien Chaperon, chef de service de ce dispositif rattaché au Sessad (service d'éducation spéciale et de soins à domicile) de Cholet (Sessad géré par l'Adapei 49).

« Il ne faut pas mettre en difficulté l'enfant »

JULIEN CHAPERON
Chef de service

« C'est un dispositif de l'Éducation nationale, mené en partenariat avec le médico-social, l'école et la Ville. Ce n'est pas une classe dans l'école. L'idée, c'est vraiment qu'on soit inclus dans le projet école. Nos élèves peuvent aller dans les autres classes et on accueille les autres élèves dans notre classe ou notre salle éducative. Nos outils peuvent servir à d'autres élèves, à ceux qui ont des difficultés pour acquérir la langue française par exemple. Ce serait dommage de profiter de notre expertise que pour les enfants concernés par le trouble du spectre de l'autisme (TSA) », présente-t-il.

Cette nouvelle unité est d'ailleurs plus large. Elle démarre avec trois



Cholet, école Jules-Verne, jeudi 31 mars. La salle éducative et la salle de classe sont adaptées aux problématiques des enfants autistes, tout comme les outils d'apprentissage.

PHOTO : CO - MELANIE MAROIS

enfants autistes et trois enfants orientés vers un dispositif Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire). « C'est la particularité de cette première année. Les années suivantes, il n'y aura plus d'entrées Ulis. Les trois enfants, eux, vont être accompagnés jusqu'en CM2, si l'UEEA leur correspond toujours. On ne va pas les faire changer d'école », complète Julien Chaperon.

Tous les élèves qui intégreront

l'UEEA pourraient d'ailleurs sortir du dispositif en cours de scolarité. De la même manière, les sept enfants de l'UEEA (Unité d'enseignement maternel pour enfants autistes) – qui existe depuis 2019 à l'école des Turbaudières –, n'entreront pas systématiquement dans l'UEEA. « C'est toujours le projet de l'enfant qui est questionné. Ce qui convient à un moment donné peut ne plus convenir ensuite. Aujourd'hui, on a multiplié les possibles. Les enfants peuvent être en institut médico-éducatif (IME), en milieu ordinaire, avec accompagnement ou non du Sessad, ou dans ces dispositifs. Ça dépend des profils d'autonomie. Plus on va aller vers un milieu inclusif, moins l'accompagnement sera important. Il ne faut pas mettre en difficulté l'enfant », rappelle le chef de service. Mais l'inclusion est aujourd'hui favorisée. « Un enfant habite Cholet. S'il peut être dans une école de Cholet, c'est la priorité. »

Les élèves de l'UEEA sont accompagnés par une enseignante spécialisée et une accompagnante d'élèves en situation de handicap (AESH), rattachées à l'Éducation nationale, et par une auxiliaire de vie sociale et un éducateur spécialisé de l'Adapei 49. « On a fait le choix d'avoir, en plus, l'appui d'une psychologue auprès de l'équipe et des familles et l'appui d'une

psychomotricienne », fait savoir Julien Chaperon. Un poste supplémentaire d'éducateur spécialisé est ouvert pour renforcer le dispositif l'an prochain.

« L'équipe est très impliquée et on travaille tous ensemble. On va voir comment on peut faire encore plus d'inclusion l'année prochaine. On a, en plus, été empêchés par le Covid. Il y a eu une période pendant laquelle on ne pouvait pas mélanger les groupes », réagit Carine Ligonnière, la directrice de l'école, qui s'est formée pour accueillir ces élèves dans les meilleures conditions. « On était un peu inquiet au départ, parce qu'on ne connaissait pas le trouble du spectre de l'autisme. Mais finalement ça se passe très bien. Et les élèves ont très bien accueilli ces nouveaux élèves, sans aucun jugement. Dans notre école, les enfants sont habitués aux différences. »

Mélanie MAROIS



Cholet, école Jules-Verne, jeudi 31 mars. Julien Chaperon est chef de service du dispositif UEEA, rattaché au SESSAD (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile).

PHOTO : CO - MELANIE MAROIS

198

L'école Jules-Verne compte 198 élèves, trois classes maternelles, cinq élémentaires et l'UEEA.